



US FRONTON ATHLÉTISME

Saison 2017 – 2018

Organisation du club :

Président : Jean TISSONIERES

Secrétaire : Daniel PREVOST

Entraîneurs : Voir tableau ci-dessous

Coordonnées : secrétariat 06.76.66.65.03 ; secretariatathle.fronton31@orange.fr

www.usfrontonathletisme.fr

Horaires des entraînements :

Catégorie	Jour	Horaire	Entraîneur
École Athlétisme	samedi	10h - 11h30	Alexandre BOUTIC - Gaétan TENA
Poussins	mercredi	14h30 - 16h	Daniel PREVOST
Benjamins	mercredi	16h - 18h	"
	vendredi	18h30 - 20h	"
	samedi	10h- 12h	"
Minimes	mercredi	18h - 20h	"
	vendredi	18h30 - 20h	"
	samedi	10h- 12h	"
Sprint (à partir de la catégorie cadet)	lundi	18h15 - 20h15	Frédéric GARDES
	mercredi	17h - 19h	
Demi fond (à partir de la catégorie benjamin)	mercredi	17h30 - 19h	Andreas ROOK
Loisir avec ou sans compétition (à partir de la catégorie senior)	lundi	18h30 - 20h	Daniel PREVOST
Perche	mardi	18h30 - 20h	Ali ZIOUANI - Aurélie CORDIER
	samedi	10h- 12h	
Saut en longueur	mardi	18h30 - 20h	Daniel PREVOST
Lancers	jeudi	18h30 - 20h	Daniel PREVOST
Saut en hauteur	vendredi	18h30 - 20h	Daniel PREVOST

Modalités d'inscription saison 2017/2018

Le dossier doit comporter pour tous :

- **Fiche de renseignements** à remplir avec précision pour l'établissement de votre licence
- Certificat médical de moins de 6 mois établi selon le modèle joint
- NOUVEAU pour les renouvellements : remplir le questionnaire santé FFA reçu par mail
- Règlement de la cotisation (voir modalités de paiement ci-dessous)

Tarifs saison 2017/2018

Licence pour 1 personne : 170 euros, 150 euros si né après 2005

À partir de 2 licenciés par famille, tarif dégressif : 170 euros pour le premier, 140 euros pour le deuxième, 100 euros à partir du troisième.

Ces tarifs sont applicables toute l'année.

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire libellé à l'ordre de **US FRONTON Athlétisme**. Paiement possible en trois fois maximum les chèques devant être remis à l'inscription ;
- Espèces ;
- Chèques vacances ou coupons sport ANCV ;
- Chèque Comité d'entreprise (pour Airbus vous procurer les formulaires auprès du CE) ;
- CAF ;
- Mutuelle ;
- Pour les habitants de Fronton vous renseigner à la mairie sur le "Pass Sport"
- Réduction de 10 euros pour les licenciés UNSS, 20 euros pour le lycée de fronton (sur présentation de justificatifs).

Athlètes, parents, grands parents d'athlètes, contribuez à la vie du club, donnez un peu de votre temps, soyez « officiel »!

Nous souhaitons vous demander de nous « offrir » quelques heures de votre temps pendant la saison d'athlétisme afin de participer avec nous à l'encadrement des compétitions.

En effet, nous rencontrons (comme tous les clubs) de plus en plus de difficultés pour encadrer les compétitions. Il faut savoir qu'une compétition mobilise entre 50 et 60 personnes afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les athlètes (vos enfants). Les entraîneurs bénévoles du club ne peuvent assumer à la fois le suivi sérieux de vos enfants et le poste d'officiel. Il faut également savoir que si le club ne fournit pas le nombre suffisant d'officiels, il est pénalisé en points et peut l'être financièrement.

Qu'est-ce qu'être « officiel » ? Le grand mot est lâché et inquiète certains, mais quand il s'agit de ratisser du sable, remonter des barres ou appeler des athlètes, c'est à la portée de tous. Nous assurerons évidemment votre formation et ferons en sorte que vous puissiez au maximum suivre vos enfants.

Nous comptons donc sur votre participation (plus nous serons nombreux moins il y aura de charge pour chacun). Faites-vous connaître auprès des entraîneurs ou du secrétariat vous serez dirigés vers le ou la responsable. Merci d'avance.